FICHE D'ADHESION 2016/2017

Tél : 06 74 68 08 86
Email : leslionstriathlon@gmail.com
www.leslionstriathlon.com

Nom et prénom du licencié			
Date et lieu de naissance (C.P. & ville)			
Nationalité / Profession			
Adresse avec Code postal & ville			
Téléphone domicile / portable			
Email			
Personne à prévenir en cas d'accident : (pour les mineurs)	Nom et prénom:		
	Adresse		
	C.P. & ville :		
	Tél. domicile / portable :		
	Portable mère /père :		

LICENCES (entourer la case correspondante)

Catégories	Licence LOISIR	Licence COMPETITION
SENIOR – VETERAN (à partir de 19 ans)	180 €	220 €
MINIME – CADET - JUNIOR	160 €	180 €
JEUNE jusqu'à BENJAMIN	144 €	160 €
FAMILLE : Juniors et plus jeunes, si 1 des 2 parents est licencié ou si frère ou soeur de licencié (junior ou plus jeune), sans limite de nombre	130 €	150 €

Paiement possible en plusieurs fois (maximum 3 chèques, remis lors de l'inscription, à déposer à 1 mois d'intervalle) sans omettre de préciser, au dos des chèques, la date de dépôt souhaitée.

Pour les mineurs, fiche complémentaire à remplir contenant l'autorisation parentale, les engagements de participation au Class Tri et à au moins 3 compétitions régionales pour les licences Compétition.

De plus, un chèque de caution de 50€ est demandé aux parents dans le cadre de l'utilisation du minibus pour se rendre aux compétitions. Le solde sera fait en fin de saison en fonction de son utilisation.

Je soussigné, ... certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club des Lions Triathlon de Saint-Marcel / Vernon (figurant au dos de la présente), et m'y soumettrai, pendant toute la saison (du 01/09/2016 au 31/12/2017).

Fait à , le Signature du licencié, des parents

Pièces à joindre et à retourner avant le 01/01/17 (au-delà de cette date, pénalité FFTRI de 10€ en sus):

- ***1 photo***
- ***règlement par chèque à l'ordre des Lions Triathlon***
- ***certificat médical, de moins de 3 mois, de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition***
- ***formulaire de demande de licence téléchargé via votre espace FFTri***

REGLEMENT DU CLUB

Les LIONS Triathlon – Maison des Associations – 3, rue Jules Ferry – 27950 SAINT-MARCEL

GENERALITES

Le club des LIONS Triathlon de Saint Marcel / Vernon est affilié à la Fédération Française de Triathlon.
Ses adhérents s'engagent à:

- Se conformer, entièrement à la règlementation générale de la F.F.T.R.I., ainsi qu'à celle de ses Ligues Régionales et Comités Départementaux
- Se soumettre aux sanctions disciplinaires qui lui seraient infligées par l'application des règles prévues par la réglementation
- Respecter l'ensemble du matériel et des locaux mis à sa disposition par le club en natation, en cyclisme et en course à pied
- Il dégage la responsabilité du club en cas de vol de son matériel personnel durant l'entraînement ainsi qu'en compétition

EQUIPEMENT

Le triathlète a l'entière charge et responsabilité de son équipement qui doit être en adéquation avec la discipline pratiquée.
Le club définit en début de chaque saison sportive ses tenues officielles pour les entrainements et les compétitions du club. Le triathlète compétiteur se doit d'acquérir à ses frais une tenue de compétition (trifonction) et une tenue de représentation (veste cycliste).

ENTRAINEMENTS

Pour le bon déroulement des séances d'entraînement, les horaires et les lieux convenus seront respectés.
Le triathlète respecte son entraîneur ainsi que ses camarades de club, afin que les entraînements et les compétitions se déroulent dans la meilleure ambiance possible.
Le triathlète doit respecter les groupes de niveaux décidés par l'entraîneur ainsi que les jours et horaires des créneaux concernant son groupe (sauf demande exceptionnelle qui peut éventuellement être accordée par l'entraîneur). Les lieux et horaires habituels sont consultables sur le site Internet du club http://www.leslionstriathlon.com/ .
Le club se réserve le droit d'annuler ou de déplacer ponctuellement certains entrainements.

1. Natation

Les enfants mineurs doivent être confiés avant la séance à l'entraîneur et récupérés par les parents après la séance auprès de l'entraîneur, dans le hall d'entrée pour la piscine.
Un brevet de 50 mètres est obligatoire.
Les triathlètes doivent se conformer au règlement de la piscine (copie sur demande) et doivent arriver en tenue pour le début de ladite séance.
Ils doivent attendre l'aval de l'entraîneur pour entrer dans l'eau.
Des règles particulières sont à respecter lors des entrainements en lac en période estivale (port du bonnet club obligatoire, minimum 2 membres du club, pas de mineurs non encadrés, respect des horaires de la base et des autres usagers,…).

2. Vélo

Le port du casque est obligatoire sur toutes les sorties cyclistes (entraînements, stages, sorties communes, manifestations….) Le triathlète doit prévoir son matériel de réparation, ses ravitaillements liquides et solides et disposer d'un matériel en bon état (pneus ,freins….).
Lors des sorties en vélo, le triathlète est tenu de respecter le code de la route.
Pendant les sorties communes, les enfants sont sous la responsabilité de l'entraîneur et du club durant les horaires des séances vélos.
Le club dégage toute responsabilité pour les enfants regagnant seuls leur domicile.
Les membres du club pourront être amenés, sur demande de l'entraîneur, à participer à l'encadrement de la séance vélo des jeunes le samedi en soutien de ce dernier.

3. Course A Pied

Les triathlètes doivent se conformer au règlement du stade et respecter les équipements mis à leur disposition (copie sur demande).

COMPETITIONS

1. Engagements

Un programme des compétitions retenues par le club est disponible sur le site http://www.leslionstriathlon.com/ . Il indique notamment le calendrier et les lieux des compétitions officielles.
De par leur adhésion au club, **les jeunes licenciés Compétéition** s'engagent à participer à **3 compétitions régionales minimum** avant le 31/08/2017. De plus, **tous les jeunes** (loisir et compétition) s'engagent à réaliser au moins un test **Class Tri** (natation et

course à pied).
Les frais d'engagements des jeunes de la catégorie Mini-poussins à la catégorie Junior seront pris en charge par le club à concurrence de 15 épreuves sur la saison. Par contre, les frais d'engagements et de déplacements des adultes sont toujours à leur charge, sauf dans le cadre de leur sélection dans les équipes de duathlon et de triathlon engagées par le club en D3 (½ finale et finale) et D2, ainsi que lors de l'obtention d'un titre national aux championnats de France individuels de duathlon ou de triathlon (justificatifs à fournir et application du barême du club).
Les triathlètes participant aux compétitions retenues par le club devront s'inscrire auprès de l'entraîneur impérativement 15 jours avant la compétition. Après cette date, le triathlète devra s'inscrire par ses propres moyens. Des fiches d'inscriptions seront disponibles en temps voulu.
En cas d'inscription et non participation à une compétition, les frais engagés par le club seront à la charge du triathlète.

2. Encadrement et déplacement
Le transport des triathlètes lors des compétitions est fait par les parents ou les membres du club, à la charge de ceux-ci, en covoiturage ou non.
L'utilisation du minibus 9 places du club est à privilégier.
Lors des compétitions, la préparation à la course, la reconnaissance des circuits et les échauffements sont sous la seule responsabilité et compétence de l'entraîneur.

3. Ethique
Les triathlètes et parents accompagnants s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve, les arbitres, les membres de l'organisation ainsi que les concurrents.
Afin d'être fidèle à l'éthique sportive, les triathlètes s'engagent à ne pas faire usage de produits illicites. Tout triathlète contrôlé positif sera sanctionné.
Les membres adhérents se doivent de porter les tenues du club lors des compétitions inscrites au calendrier du club. Ils s'engagent à les représenter au mieux et à ne nuire en aucune manière au club et à ces villes supports.

4. Manifestations organisées par le club
La participation active de tous les licenciés du club est vivement souhaitée lors de l'organisation de toutes les compétitions sportives gérées par LES LIONS.
En cas d'empêchement, les triathlètes peuvent être remplacés par un tiers de leur choix.

5. Sponsors
Sauf mention expresse de refus, chaque licencié accepte d'être contacté à des fins commerciales par les sponsors du club. Il garde bien entendu le libre choix d'accepter ou non les propositions des sponsors.

LES LIONS TRIATHLON

S A I N T - M A R C E L / V E R N O N

Compléments Adhésion Jeunes Saison 2016-2017

Deux types de licence existent pour les Jeunes :

- La **licence Loisir** qui leur permet de participer aux entrainements et aux activités du club mais ne permet pas de participer aux compétitions organisées par la FFTRI (ou alors par une inscription individuelle en payant une licence journée).
- La **licence Compétition** qui permet en plus de faire des compétitions FFTRI

Dans le cadre de son Ecole de Triathlon 2*, le club se doit de faire passer au moins un test de natation et un test de course à pied à tous les jeunes du club avant le 31/08/17. Ces tests peuvent être organisés soit au sein du club, soit par un autre club Normand ou encore par la ligue de Normandie.
De plus, les licenciés jeunes Compétition doivent avoir participé à au moins 3 épreuves régionales avant le 31/08/16.
De part l'adhésion de votre enfant à notre club, nous avons besoin de votre engagement afin de satisfaire ces 2 critères.

Suivant la licence de votre enfant, veuillez s'il vous plaît compléter les rubriques ci-dessous :

<u>Pour tous les jeunes</u> (Loisir et Compétition)

Autorisation Parentale

Je soussigné(e), Mme/Mr ……., autorise mon fils/ma fille …… à pratiquer le triathlon au sein du club des Lions Triathlon de Saint-Marcel/Vernon en : (rayer la mention inutile)

- Entrainement (licenciés Loisir Jeunes)
- Entrainement et Compétition (licenciés Compétition jeunes).

Par ailleurs, j'autorise le club des Lions Triathlon à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires à mon enfant en cas d'accident ou maladie après consultation d'un praticien ou les services d'urgence.

Signature du ou des parents :

Class TRI

De part l'adhésion au club des Lions Triathlon de mon fils/ma fille…… , je soussigné(e), Mme/Mr ……m'engage à ce que celui-ci/celle-ci réalise au moins un test **Class Tri** (natation et Course à pied) avant le 31/08/17, suivant les directives du club.

Signature du ou des parents :

<u>Pour les licenciés Compétition uniquement</u>
Compétitions régionales jeunes

De part l'adhésion au club des Lions Triathlon de mon fils/ma fille…… , je soussigné(e) Mme/Mr ……..m'engage à ce que celui-ci/celle-ci participe avant le 31/08/17 à **3 compétitions régionales minimum** du calendrier régional des compétitions régulièrement mis à jour par la ligue de Normandie et disponible sur le site des Lions Triathlon.

Signature du ou des parents :